

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 72 (1958)

Heft: 4

Artikel: Naissance du blason

Autor: Viel, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Naissance du blason

par ROBERT VIEL

Beaucoup d'historiens se sont penchés sur le problème des origines du blason. Ils en ont fort bien restitué le « climat ». Mais, jusqu'ici, c'était en vain qu'ils avaient cherché le choc déterminant, responsable de son apparition.

Les auteurs sont très renseignés sur les différentes figures qui ornèrent les boucliers antiques. Dans la période immédiatement pré-héraldique, ils connaissent aussi parfaitement les emblèmes des manuscrits médiévaux et ceux de la « Tapisserie » de Bayeux. Mais le processus même du passage de la pré-héraldique à l'héraldique demeure mystérieux.

On constate même ce fait paradoxal qu'à l'époque qui précéda l'éclosion de ce véritable feu d'artifice coloré que constitue l'ère du blason, les figures des boucliers se raréfient. Elles arrivent presque à se ramener à un type unique: le « *Lion* ». C'est le *lion chrétien* (*Lion de Juda*, symbole *biblique*), qui s'oppose, d'une part, à tout un passé mort: *la mythologie païenne*, d'autre part à l'ennemi du moment: *le Sarrasin*, à qui l'on attribue d'office un *dragon*. Qu'il

s'agisse des chansons de geste ou des peintures romanes, le chevalier païen, c'est toujours *le chevalier au dragon*, et le chevalier chrétien, c'est toujours *le chevalier au lion* (fig. 1).

Pour l'héraldique naissante, il y avait là un danger de sclérose. C'était l'impasse en perspective. Le jour où tous les chevaliers chrétiens auraient porté un lion, on aurait eu beau varier les couleurs de ce lion et du champ (comme les brodeuses l'ont fait pour les dragons des boucliers, dans la « Tapisserie » de Bayeux), il est évident que la gamme des couleurs eût été insuffisante à distinguer chaque famille.

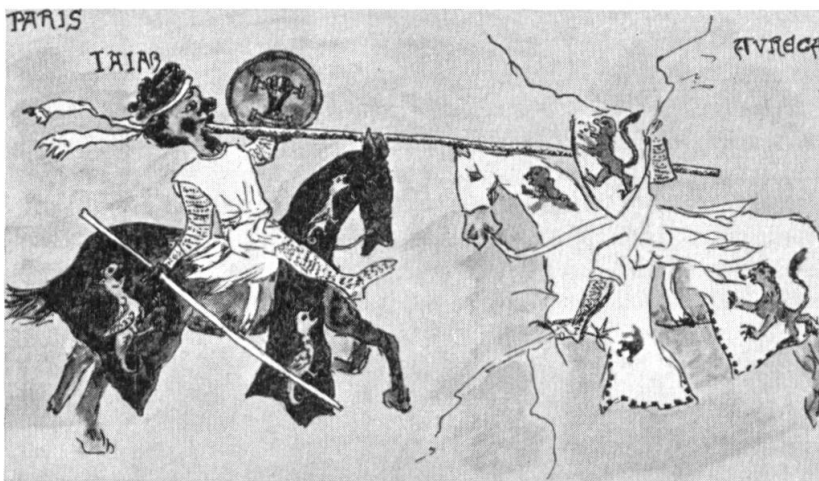


Fig. 1. Tour Ferrande à Pernes (Vaucluse).

Et cependant, cette sclérose ne s'est pas produite. Un peu plus tard, dès le début du XIII^e siècle, l'héraldique se présente comme à peu près constituée; nous voulons dire: avec des figures *variées*, qui se *fixent*, et qui sont déjà soumises à des *règles* (fig. 2).

Comment, en si peu de temps, un tel changement, une telle mutation est-elle intervenue?

Nous pensons que les responsables en furent les monarques anglo-normands d'Angleterre, qui occupaient alors dans le monde civilisé une situation « en flèche », et dont l'exemple fut suivi.

Mais, à quelles raisons obéirent eux-mêmes ces souverains? Il faut écarter les mobiles proprement héraldiques. L'héraldique ne constitue pas une entité. Elle n'est que le reflet de la vie politique et sociale d'un pays donné, à un moment donné. Les causes de la naissance de l'héraldique sont donc éminemment politiques; de même que leur environnement, leur « climat », est politique et social.

Pour que l'« *écu au lion* » donnât naissance aux armoiries, deux conditions étaient nécessaires:

1^o que l'on revint à *la variété* des emblèmes antiques;

2^o que l'on abandonnât *le mode de transmission* par *adoption*, qui avait été en usage pour la transmission des secrets dans les anciens ésotérismes (c'est l'initiation) et que la chevalerie avait continué sous forme d'« *adoption par les armes* » ou *adoubement*. Cette adoption devait céder la place à *l'hérédité*.

Le roi Henri II est responsable du premier pas: il transforma le *lion stéréotypé* du chevalier chrétien en *léopard*, représenté horizontalement. Et ainsi, il brisa la tendance à la sclérose. Ses fils, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre, imposèrent *l'hérédité* (fig. 3). Mais, insis-

DE L'ÉSOTÉRISME A L'HÉRALDIQUE

Evolution des symboles individuels, familiaux ou de groupes, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

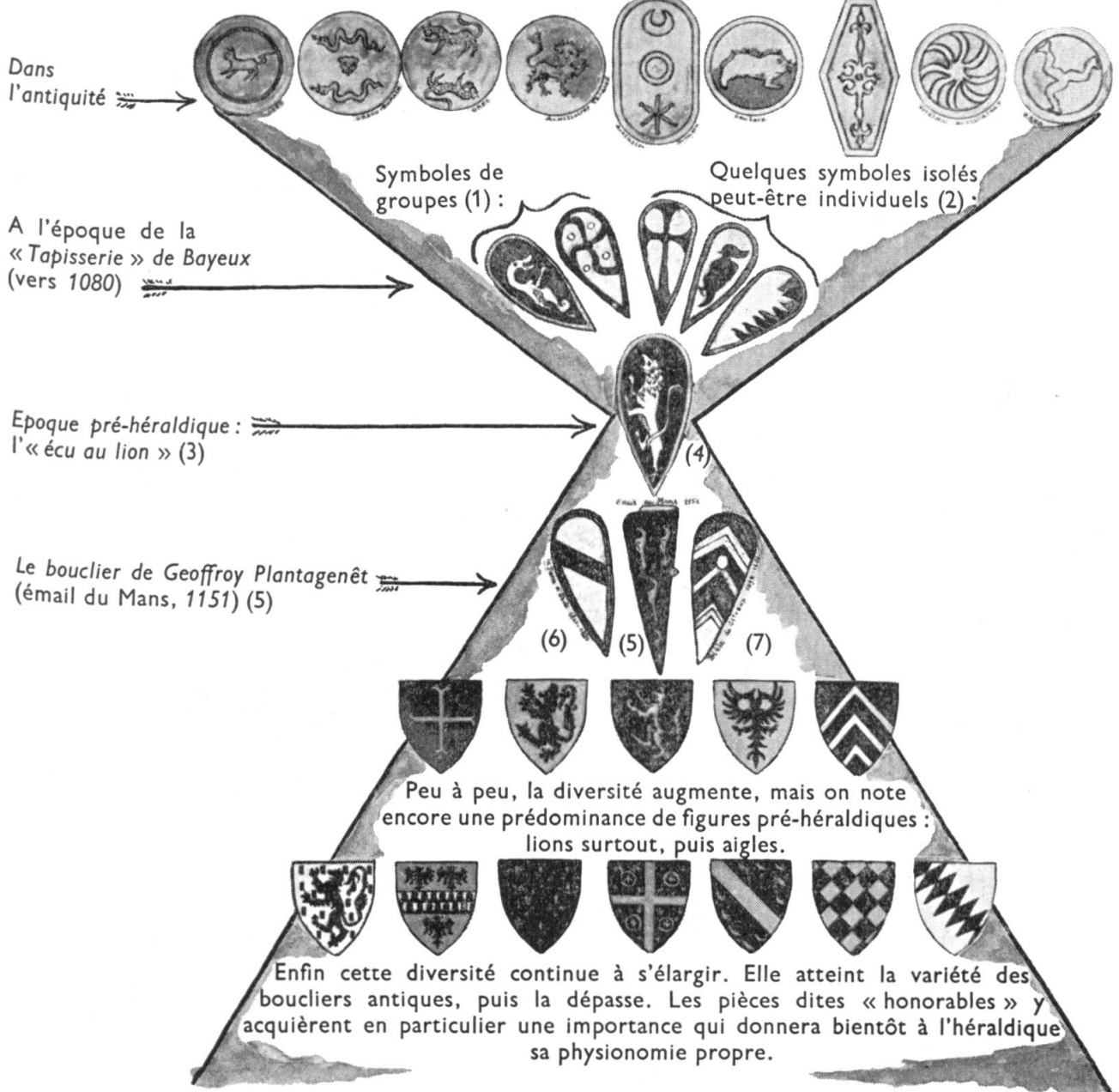


Fig. 2.

(1) Se retrouvant sur un grand nombre de boucliers, aussi bien dans un camp que dans le camp adverse.

(2) Cavaliers de la suite de Guy de Ponthieu.

(3) Cliché littéraire stéréotypé des plus anciennes *Chansons de geste*: « Sur sa poitrine, il tient son écu au lion ». (...) « ... frappe le duc Mile sur son écu marqué d'un lion. » (...) « Richer va s'armer dans sa tente (...), monte à cheval, portant l'écu marqué d'un lion. » (...) « ... li trenche son escu a lion. » (*Chanson d'Aspremont*. — Raoul de Cambrai. — Le couronnement de Louis. — XII^e siècle).

A ce cliché littéraire correspondent les premiers écus des grandes familles, où le lion domine nettement (« *Qui n'a pas d'armes porte un lion* »), et les surnoms uniformes de: Henri 1^{er} Beauclerc, dit aussi *Le Lion*, Guillaume d'Ecosse ou *Le Lion*, Henri dit *Le Lion*, Duc de Bavière et de Saxe († 1195), Louis *Le Lion* (Louis VIII, roi de France), etc.

(4) Manuscrit de l'Ecole du Mans. Milieu du XII^e siècle.

(5) Bouclier de Geoffroy Plantagenêt (émail du Mans). Les animaux héraldiques sont en nombre. Ils sont déjà disposés selon ce qui sera plus tard la règle héraldique, et métal sur émail.

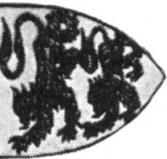
Toutefois, ce ne sont là encore que « connaissances » individuelles, sans aucune fixité (beaucoup plus tard, Richard Cœur-de-Lion changera d'armoiries en plein cours de son règne). A plus forte raison, ne sont-elles pas non plus héréditaires.

Si les figures héraldiques se sont formées à partir du lion passe-partout, du lion type des chansons de geste, il reste vraisemblable que les « pièces honorables » soient d'anciens renforcements du bouclier.

(6) Manuscrit de Pierre d'Eboli. 1210-1220.

(7) Bible de Cîteaux. 1098-1101.

MUTATION et FIXATION
des armoiries aux léopards (Normandie-Angleterre)



Henri II Plantagenêt,
Roi d'Angleterre, Duc de Normandie,
d'Aquitaine, etc.
Porte deux lions passants (voir *Archivum Heraldicum*, juillet 1956, article de Robert Viel)

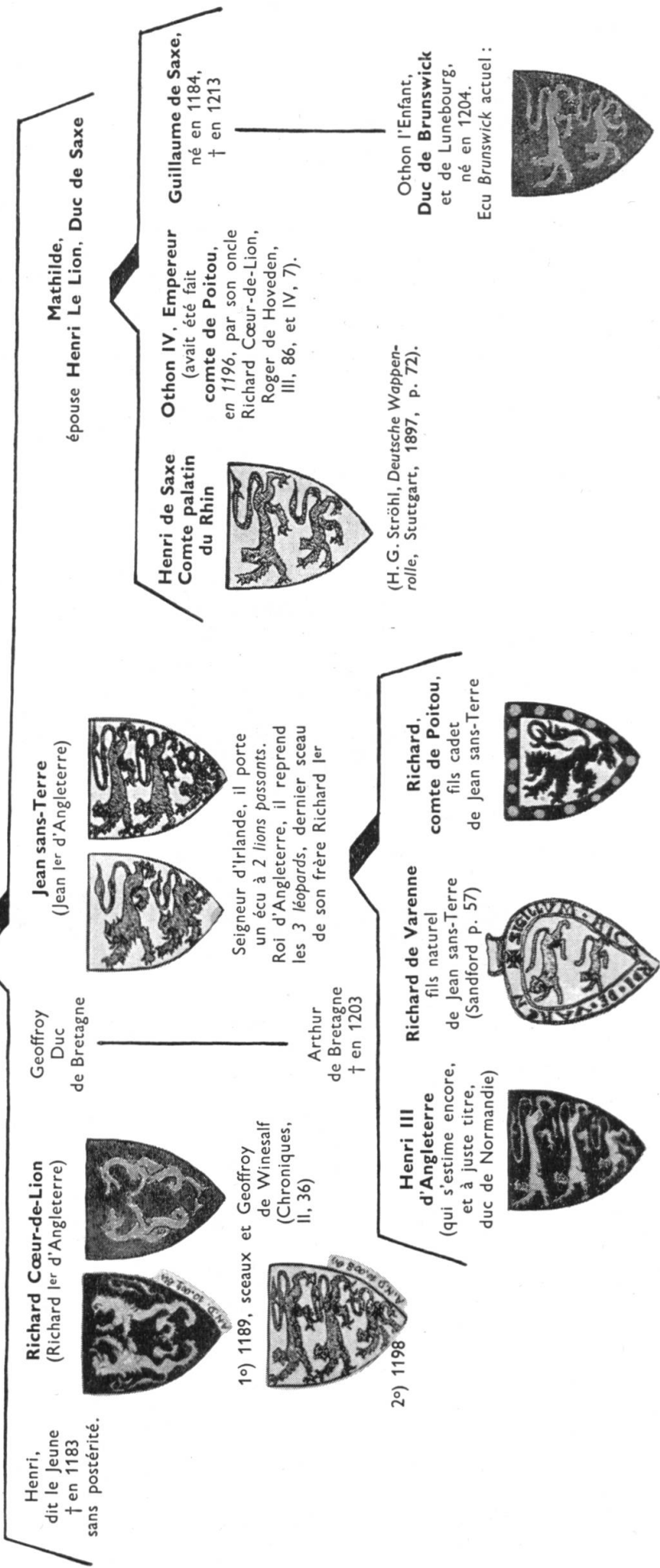


Fig. 3.

tons-y encore, ce faisant, ni les uns, ni les autres n'avaient l'intention d'influencer directement l'évolution de l'héraldique.

Si Henri II choisit des léopards, ce fut très probablement par réaction contre une prise de position hostile de l'Eglise. Celle-ci soutenait alors le roi Etienne de Blois, contre la mère de Henri II : Mathilde, l'« Emperesse », fille de Henri I^{er}. Le futur Henri II — car rien, à ce moment-là, ne laissait prévoir qu'il réussirait à reconquérir son trône — le futur Henri II n'avait d'autre alternative que de s'appuyer alors sur le parti autochtone, dirigé par son grand-oncle, le roi David d'Ecosse. Or ces autochtones restaient foncièrement imprégnés de paganisme. Ils se groupaient vraisemblablement autour du vieil étendard arien : le dragon, que l'on verra ressurgir, à chaque révolte du même ordre, en Angleterre (plus tard, ce sera le dragon d'Henri Tudor, Henri VII). Et nous savons que le dragon et le léopard sont des emblèmes synonymes.

Il serait trop long d'examiner en détail le mécanisme de cette réaction d'opposition (thèse et antithèse). Il est cependant bien instructif. Un des documents qui confirment l'inféodation du roi Etienne au parti de l'Eglise, c'est son contre-sceau où se déploie un gonfanon à la croix (fig. 4). Sans doute, Guillaume le Conquérant était-il déjà parti à la conquête de l'Angleterre avec un semblable

drapeau. Mais la signification en était toute différente. Guillaume avait pris soin de limiter la portée de cet emblème au temps et à l'objet de l'expédition. Encore, même avec ces précautions, avait-il eu peine à faire admettre l'étendard papal par les Normands (Wace). Ses fils s'étaient toujours tenus sur une réserve du même ordre. Tandis que, fait remarquer M. Jean de Pange, le roi Etienne avait adopté un point de vue contraire au leur et allait ainsi reconnaître indirectement le droit féodal du pape (Jean de Pange, *Le Roi Très Chrétien*, page 319). C'était ce que les souverains précédents s'étaient toujours efforcés d'éviter. L'im-

prudance d'Etienne était bien faite pour inquiéter ses sujets. En choisissant le léopard, Henri II s'associait donc à la protestation des éléments autochtones anglais, contre une vassalité abusive, représentée par la croix du roi Etienne¹).

Sur la seconde partie du phénomène : l'hérédité des armoiries, nous avons déjà dit l'essentiel, dans notre article d'*Archivum h. valdicum* qui traitait des *Armoiries probables du roi Henri II, déduites de la règle classique de l'adoption par les armes*. Nous faisons alors remarquer que Jean sans Terre avait reçu ses deux léopards de son père Henri II, dont il était le filleul en chevalerie. Nous insistons sur le caractère de *filiation spirituelle*, représenté par l'adoubement, et sur le parti qu'en eût pu tirer un prince plus valeureux que Jean, à une époque où la succession au trône relevait déjà de l'hérédité, mais tempérée par le choix. Cette adoption par les armes eût pu être considérée comme une désignation par le feu roi.

Nous rappelions également qu'après sa libération des geôles impériales — et pour ôter toute apparence de légalité à l'usurpation de son frère Jean sans Terre — Richard Cœur de Lion avait jugé utile de changer de sceau : il avait abandonné ses deux lions affrontés pour prendre des léopards, identiques à ceux de son père :

« Il en porta, écrivions-nous, le nombre à trois, chiffre royal. En outre, il manifesta sa puissance par la position nouvelle de leurs têtes : vues de face, conformément à l'idée de pléni-

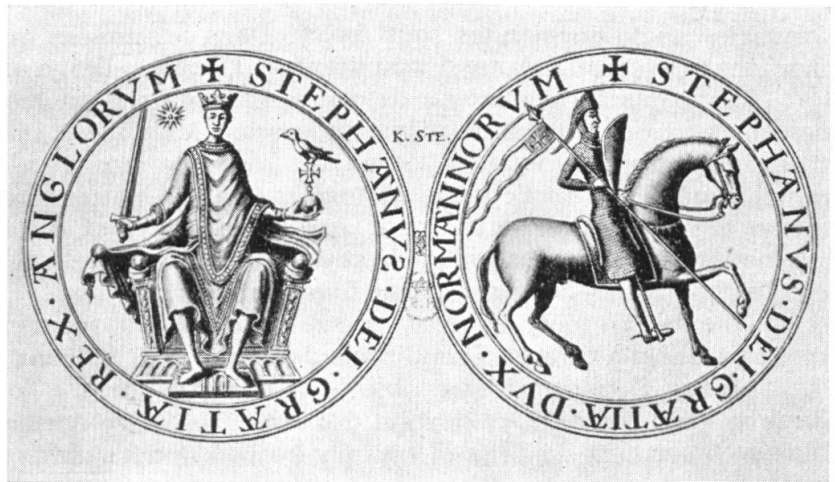


Fig. 4. Sceau et contre-sceau du Roi Etienne de Blois.

Le gonfanon à la croix.

(D'après Francis SANDFORD, *A Genealogical History of the Kings of England*, London, 1677). — Douët d'Arcq : sceaux n° 10 003 et 10 003 bis.

¹) Né en 1105, le roi Etienne n'a pu prendre part à la première croisade (1096-1099). Lors de la seconde (1147-1149), il était trop occupé par sa lutte contre Mathilde et Geoffroy Plantagenêt. Sa croix symbolise donc qu'il tenait sa couronne de l'appui de l'Eglise.

Sa grande victoire avait d'ailleurs été la bataille de l'Etendard (1138), près d'Allerton (York), ainsi nommée en souvenir du rôle qu'y joua l'étendard de l'archevêque d'York, étendard probablement, lui aussi, brodé d'une croix.

tude qu'y attachait la symbolique antique. Ainsi se proclamait-il, à la fois, héritier de son père et supérieur à son frère. Les prétextes même de mauvaises chicanes disparaissaient.»

Jusqu'ici cependant, rien de gagné pour l'idée d'hérédité. C'est toujours la notion d'adoption (de *filiation spirituelle*) qui préside à ces changements d'armoiries. Richard meurt. La compétition reprend. Le jeune Arthur de Bretagne, fils d'un frère *ainé* de Jean sans Terre, aurait incontestablement plus de droits dans l'ordre de *primogéniture*. Mais, outre que la « représentation » n'était pas alors toujours admise, nous savons de plus que l'hérédité n'était pas tout. A peine Richard a-t-il rendu le dernier soupir, que Jean sans Terre modifie son blason. *C'était cependant celui aux deux léopards que lui avait conféré son père et qui, de ce fait, lui avait valu, jadis, tant d'espérances.* Qu'importe? La question n'est plus là. Les circonstances ont changé. Il ne s'agit plus de succéder à Henri II, mais à Richard Cœur de Lion. Jean ajoute donc un troisième léopard, aux deux qu'il avait reçus de son père: il rend ainsi ses armoiries identiques à celles du monarque qui vient de mourir. Par ce geste, il se fait en quelque sorte, à son tour, choisir, adopter spirituellement par le défunt. Et l'assemblée des barons n'a plus qu'à entériner la décision. Ce qui advint.

Les candidats au trône avaient donc usé d'une *fiction* du choix pour supprimer en fait ce choix, au bénéfice de l'hérédité.

A partir de cette date, mais à partir de cette date seulement, on peut dire que les armoiries anglo-normandes sont fixées. Dans les années qui précédèrent, jamais leurs modifications n'avaient été aussi nombreuses. Depuis, elles n'ont plus jamais varié.

Les armoiries sont donc devenues héréditaires, en même temps que le devenait la succession au trône, et par le même processus. Mais il est juste d'ajouter que d'autres facteurs d'environnement évoluaient alors dans le même sens et n'ont pas été sans peser sur la tendance générale. C'est l'époque où tout se fixe, où, par exemple, le *Rex anglorum* et le *Rex francorum* deviennent respectivement: roi d'Angleterre et roi de France, affirmant ainsi, comme l'a souligné Jean de Pange, que la royauté, autrefois liée à la race — à la race *errante* qu'avaient été les peuplades barbares — se fixe enfin *au territoire*.

Une fois de plus, on constate que le fait héraldique n'est jamais isolé. Il suit un cheminement parallèle à celui des conditions de milieu, qui influent plus ou moins directement sur lui.

Certes, il pourrait être objecté à notre exposé: « Tout cela est très bien. Vous venez de nous montrer la cristallisation des armoiries anglo-normandes. Mais qu'advint-il des autres blasons? Certains de ceux-ci ont pu évoluer indépendamment de celui dont vous venez de traiter »...

Nous répondrons en reconnaissant bien volontiers que le léopard et le lion ne représentent évidemment pas toute l'héraldique. Cependant nous rappellerons qu'à un moment donné, le lion avait eu tendance à accaparer celle-ci, et que le léopard était venu empêcher la sclérose et relancer l'évolution du phénomène. C'est donc autour de ces deux figures que s'est effectuée la mutation.

On peut concevoir qu'ensuite, à partir de cet axe central, les autres emblèmes ressuscités se sont organisés, à la manière dont la limaille de fer se répartit le long d'un champ magnétique.

Il serait d'ailleurs tout à fait admissible d'envisager d'autres points de cristallisation que celui que nous venons d'étudier. On suppose bien que la vie apparut, dans l'océan primitif, simultanément en plusieurs points éloignés. Il serait intéressant de rechercher ces points. Malheureusement, dans le domaine héraldique, la chose semble difficile, sinon impossible, en raison du manque de documents continus. Les armoiries anglo-normandes sont les seules dont nous puissions suivre pas à pas l'évolution depuis l'époque pré héraldique. En définitive, ce fait (joint à l'importance considérable, dans le monde d'alors, de ce que les historiens ont appelé avec juste raison: « l'empire des Plantagenêts » ou « l'empire Angevin ») incline tout de même à penser que l'hypothèse la plus probable est celle d'un point de départ, d'un point de cristallisation unique. Et du rôle de *leader* tenu par les armoiries anglo-normandes.

Miscellanea

Timbres-poste héraldiques polychromes aux armes des grandes villes de France. — Le Ministère des Postes du gouvernement de la République française a émis de 1942 à 1955 8 séries de timbres-poste typographiques polychromes représentant les blasons des provinces françaises dont les compositions ont été confiées à l'artiste héraldiste des services officiels Robert Louis.